

Recherche et Développement auprès des entreprises en 2025

Certaines notions abordées ici sont définies dans la notice explicative

Cette enquête obligatoire a pour objectif d'évaluer la part des entreprises dans le potentiel national des moyens humains et financiers consacrés à la recherche et au développement expérimental (R&D). Menée chaque année dans le cadre d'une investigation européenne, elle permet de recueillir des points de repère et de comparaison importants pour l'orientation de l'action publique.

Connaître le cadre légal de l'enquête :

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n°2026A052RE du Ministre de l'économie et des finances valable pour l'année 2026.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné à la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

I - Bienvenue dans le questionnaire R&D des entreprises

*Si votre entreprise ne fait pas de R&D, répondez à ce questionnaire uniquement jusqu'à la **question 19 page 4**.*

- Cette enquête est obligatoire, elle porte sur l'intégralité des activités de R&D dans votre société, **elle n'est pas limitée au périmètre du Crédit Impôt Recherche**. En effet votre entreprise peut réaliser des travaux de R&D en dehors du périmètre de votre CIR. De plus **le Crédit Impôt Innovation n'est pas dans le périmètre de cette enquête**.

- Partie I: Présentation

Présentation des éléments qui vous sont demandés dans la suite du questionnaire.

- Partie II : Identification de votre société

Identification de votre société et des unités légales sur lesquelles vous répondez, localisation des établissements dans lesquels vous avez réalisé de la R&D, part de R&D consacrée à certains grands domaines, contrats liés à la Loi de Programmation de la Recherche, ainsi que le nombre d'innovations et de dépôts de brevets et marques.

- Partie III : Branche(s) de R&D de votre société

Branche(s) dans laquelle (lesquelles) vous avez effectué de la R&D.

- Partie IV : Chiffre d'affaires, effectifs au 31/12 et dépenses intérieures de R&D hors sous-traitance

Chiffre d'affaires et effectifs au 31/12/2025 ventilation des dépenses intérieures de R&D selon 3 façons : par nature de charge, par département, et par catégorie de recherche, dans la (les) branche(s) de R&D que vous avez saisie(s) dans la partie III.

- Partie V : Sous-traitance des travaux de R&D

Dépenses de sous-traitance des travaux de R&D.

- Partie VI : Financements de R&D hors CIR, CII et exonérations JEI

Liste des financements perçus par votre société à des fins de R&D, les montants perçus du CIR, CII ou les exonérations des JEI ne sont pas demandés dans cette enquête.

- Partie VII : Effectifs de R&D et Volet Chercheurs

*Ventilation des effectifs de R&D en équivalent temps plein (ETP) par département, et des effectifs de R&D en personnes physiques au 31/12/2025 par sexe et par fonction (chercheur, technicien ou personnel support), ainsi que les ventilations des chercheurs en personnes physiques au 31/12/2025 dans le Volet chercheurs par nationalité, âge, discipline et diplômes, ainsi que le diplôme des nouveaux arrivants du système éducatif.(**ajouter la phrase volet chercheurs**)*

II - Identification de votre société

Identification de la personne

Afin de bénéficier pleinement des services proposés dans le cadre de la réponse en ligne aux enquêtes de la statistique publique, nous vous invitons à vérifier que les coordonnées du contact répondant à l'enquête, rappelées ci-dessous, sont bien à jour. L'adresse de messagerie est en particulier nécessaire en cas de réinitialisation en ligne du mot de passe.

Vos informations personnelles :

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mél :

Identification de votre société

Raison sociale :

Siren : | _ _ _ | | _ _ _ | | _ _ _ |

Code APE : | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse postale

Numéro de la voie :

Libellé de la voie :

Complément d'adresse :

Code postal :

Commune :

Mise à jour de la liste des unités légales

9. Votre société a-t-elle fait l'objet d'une de ces restructurations au cours de l'année 2025 ? **(Cocher la case)**

Une fusion par constitution d'une société nouvelle	
Une acquisition	
Une fusion-absorption	
Un changement de l'organisation de l'activité de R&D en interne	
Une autre raison	

Préciser :

10. Répondez-vous pour votre unité légale : **oui** **non**

11. & 12. Si vous répondez pour d'autres unités légales, veuillez indiquer les sirens et les raisons sociales correspondantes dans le tableau ci-dessous :

Siren	Raison sociale
.....
.....
.....

Informations générales sur votre société

Exercice comptable ouvert le : / / et clos le : / /

Chiffre d'affaires total hors taxes de votre entreprise réalisé en 2025 (hors taxes en k€)	HT en k€
Effectif total (nombre de personnes physiques) employé par votre entreprise au 31/12/2025 (hors sous-traitance)	en personnes physiques

L'activité de R&D de votre entreprise dans le passé, dans le présent et dans le futur

17. Votre entreprise a-t-elle exécuté des travaux de R&D en 2025 : oui non

18. Votre entreprise a-t-elle exécuté des travaux de R&D au cours des trois années précédentes (2022 à 2024) : oui non

19. Votre entreprise est-elle susceptible d'exécuter des travaux de R&D à l'avenir (i.e. à partir de 2026) : oui non

L'activité interne de R&D de votre entreprise en 2025

20. & 21. Qui a bénéficié des travaux de R&D réalisés par votre entreprise en 2025 ? (Cocher la case)

Votre société	
L'Etat (établissements d'enseignement supérieur, organismes publics...)	
Au moins une société du groupe auquel vous appartenez	
Au moins une société hors du groupe auquel vous appartenez	
Autres Préciser :	

22. & 23. & 24. Dans quel(s) établissement(s) avez-vous effectué des travaux de R&D en 2025 ?

Nom de l'établissement	Commune	Code postal

L'activité interne de R&D de votre entreprise consacrée à certains grands domaines

25. & 26. Veuillez ventiler vos dépenses de R&D selon ces grands domaines :

	en %
biotechnologies	
nanotechnologies	
nouveaux matériaux	
intelligence artificielle	
développement de logiciels	
protection de l'environnement	
lutte contre le réchauffement climatique	
préservation des ressources naturelles	
sciences humaines et sociales	
défense	
Si aucun, cochez la case	<input type="checkbox"/>

L'activité interne de R&D de votre entreprise et les acteurs publics de la recherche

27. Une partie de l'activité interne de R&D de votre entreprise a-t-elle été réalisée dans le cadre d'une collaboration (*) de recherche avec des acteurs publics de la recherche ? oui non

28. Quelle est (en %) la part de la dépense intérieure de R&D réalisée en collaboration avec les chercheurs d'établissements publics ?
.....%

Nouveaux contrats de la Loi de programmation de la recherche pendant l'année 2025

29. Combien de nouveaux contrats de doctorants avez-vous signé en 2025 ?

	Nombre de doctorants	dont dans le cadre d'une convention Cifre
Sur un contrat doctoral de droit privé (article L. 412-3 du Code de la recherche)		
Sur un autre type de contrat (CDD, CDI, ...)		

30. Combien de nouveaux contrats postdoctoraux avez-vous signés en 2025 ?

	Nombre de contrats
Sur un contrat postdoctoral de droit privé (article L. 412-3 du Code de la recherche)	

Innovation en 2025 issue de l'activité de R&D de votre entreprise

31. En 2025, votre entreprise ou votre groupe ont-ils introduit sur le marché des produits ou des services technologiquement nouveaux ou améliorés (innovation de produits) issus de l'activité de R&D de votre entreprise ? **oui** **non**
32. Si oui, combien de produits ou de services technologiquement nouveaux ou améliorés issus de l'activité de R&D de votre entreprise ont-ils été introduits par votre entreprise ou votre groupe sur le marché en 2025 ?
33. En 2025, votre entreprise ou votre groupe ont-ils mis en œuvre des procédés technologiquement nouveaux ou améliorés (innovation de procédés) issus de l'activité de R&D de votre entreprise ? **oui** **non**
34. Si oui, combien de procédés technologiquement nouveaux ou améliorés issus de l'activité de R&D de votre entreprise ont-ils été mis en œuvre par votre entreprise ou votre groupe en 2025 ?


Dépôts de brevets et de marques en 2025 issus de l'activité de R&D de votre entreprise

35. En 2025, votre activité de R&D a-t-elle donné lieu à des dépôts de brevets réalisés par votre entreprise ou votre groupe ? **oui** **non**
36. Si oui, combien de brevets ont-ils été déposés par votre entreprise ou votre groupe en 2025 suite à l'activité de R&D de votre entreprise ?
37. En 2025, votre activité de R&D a-t-elle donné lieu à des dépôts de marques réalisés par votre entreprise ou votre groupe ? **oui** **non**
38. Si oui, combien de marques ont été déposées par votre entreprise ou votre groupe en 2025 suite à l'activité de R&D de votre entreprise ?

III - Branches de R&D

1. Dans quelle(s) branche(s) d'activité votre entreprise a-t-elle mené des activités de R&D en 2025 :

Code (NAF rev.2, 2008)	Libellé de la branche d'activité de R&D
.....
.....
.....
.....
.....
.....

 **Veillez imprimer autant de questionnaires que de branches listées (de la partie IV à la partie VII)**

IV - Répartition des dépenses intérieures de R&D sur la branche de R&D en 2025

Répartition de la dépense intérieure de R&D par nature de charges en 2025

1. Veuillez ventiler vos dépenses intérieures de R&D selon :

		Montant en K€
Dépenses courantes de R&D	(1) Rémunérations et charges du personnel de R&D de la classe 64, (<u>au prorata des ETP de recherche</u>) hors frais de R&D portés au compte 203	HT en k€
	(2) Frais généraux de R&D*, hors frais de sous-traitance	HT en k€
Dépenses en capital de R&D	(3) Achats de terrains, constructions et bâtiments	HT en k€
	(4) Achats d'instruments et équipements	HT en k€
	(5) Achats de logiciels immobilisés	HT en k€
	(6) Frais de développement de R&D immobilisés portés au compte 203, y compris les nouveaux brevets et droits de propriété intellectuelle immobilisés portés au compte 205	HT en k€
	<i>dont rémunérations de développement du personnel portées au compte 203 rémunéré directement par votre société, inclus dans le (6), hors rémunérations et charges portées dans le (1)</i>	HT en k€
TOTAL des dépenses intérieures de R&D hors amortissements: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)		HT en k€

* Voir notice explicative

Répartition de la dépense intérieure de R&D en 2025 par département

2. Veuillez ventiler ces montants par département :

(1)+(2) = **dépenses courantes de R&D**

(3)+(4)+(5)+(6) = **dépenses en capital de R&D**

Numéro du département	Total des dépenses courantes de R&D (1) + (2)	Total des dépenses en capital de R&D (3)+(4)+(5)+(6)	Total des dépenses intérieures de R&D
	HT en k€	HT en k€	HT en k€
	HT en k€	HT en k€	HT en k€
	HT en k€	HT en k€	HT en k€
	HT en k€	HT en k€	HT en k€

Répartition de la dépense intérieure de R&D en 2025 par catégorie de recherche

3. Veuillez ventiler vos dépenses intérieures de R&D (**en k€**) selon les 3 catégories de recherche suivantes :

Catégories de recherche	Montant de R&D en k€
Recherche fondamentale*	HT en k€
Recherche appliquée*	HT en k€
Développement expérimental*	HT en k€

* Voir notice explicative

Amortissements

4. Quel est le montant de dépréciation des immobilisations de R&D sur la période 2025 ?HT en k€

Estimation des dépenses intérieures de R&D hors taxes de votre entreprise dans la branche de R&D pour 2026

5. A combien estimeriez-vous vos dépenses intérieures de R&D hors taxes de votre entreprise en 2026 ?

HT en k€

V - Dépenses de sous-traitance de R&D (achat de prestation de services) engagées par votre entreprise dans la branche de R&D en 2025

Sous-traitance de R&D (achat de prestation de services)

1. Veuillez ventiler le montant des dépenses (**hors taxes**) engagées par votre société en 2025 correspondant aux sous-traitances et collaborations de travaux de R&D (comptes 604 et 611) * dans la branche d'activité :

	Dépenses de sous-traitance de R&D	Dont financée par des contrats publics
des établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, CHU, CLCC,...) ?	HT en k€	HT en k€
le CEA civil (hors Direction des applications militaires)	HT en k€	HT en k€
le CNES	HT en k€	HT en k€
le CNRS	HT en k€	HT en k€
l'Onera	HT en k€	HT en k€
d'autres organismes publics (Irstea, Inria, ...)	HT en k€	HT en k€
des associations (hors centres techniques professionnels)	HT en k€	HT en k€
d'autres sociétés implantées en France appartenant au même groupe	HT en k€	HT en k€
d'autres sociétés implantées en France n'appartenant pas au même groupe	HT en k€	HT en k€
des centres techniques professionnels	HT en k€	HT en k€
des sociétés appartenant au même groupe implantées en Union européenne	HT en k€	HT en k€
des sociétés du même groupe implantées hors de l'Union européenne	HT en k€	HT en k€
des sociétés n'appartenant pas au même groupe implantées en Union européenne	HT en k€	HT en k€
des sociétés n'appartenant pas au même groupe implantées hors de l'Union européenne	HT en k€	HT en k€
des organismes internationaux	HT en k€	HT en k€
des organismes nationaux étrangers	HT en k€	HT en k€
TOTAL des dépenses de sous-traitance hors taxes de R&D en 2025	HT en k€	HT en k€

*Voir notice explicative

Sous-traitance hors taxes estimée de R&D de votre entreprise dans la branche de R&D pour 2026

2. A combien estimeriez-vous vos dépenses de sous-traitance de R&D hors taxes de votre entreprise en 2026 ?

HT en k€

VI - Financements hors taxes consacrés par votre entreprise en 2025 à des activités de R&D dans la branche de R&D

Les financements sur fonds publics reçus par votre entreprise

1. Veuillez ventiler vos financements sur fonds publics :

	Montants en k€
subventions Cifre gérées par l'ANRT	HT en k€
autres subventions du Ministère de la recherche	HT en k€
de l'ANR	HT en k€
de Bpifrance (y compris PMII et ISI)	HT en k€
<i>dont avances remboursables au PTZI</i>	HT en k€
de l'ADEME	HT en k€
du CEA civil (hors Direction des applications militaires)	HT en k€
de l'IRSN	HT en k€
du Cnes	HT en k€
du CNRS	HT en k€
de l'Andra	HT en k€
du FUI dédié aux pôles de compétitivité	HT en k€
d'universités ou de grandes écoles	HT en k€
de centres hospitaliers (CHU, CLCC)	HT en k€
d'autres établissements d'enseignement supérieur	HT en k€
service des technologies et de la société de l'information du ministère de l'industrie	HT en k€
<i>dont avances remboursables</i>	HT en k€
d'autres services du ministère de l'industrie	HT en k€
<i>dont avances remboursables</i>	HT en k€
de la Direction Générale de l'Armement	HT en k€
du CEA militaire (Direction des applications militaires)	HT en k€
d'avances remboursables en provenance de la DGAC/SDC du ministère de la Transition écologique et solidaire	HT en k€
de subventions en provenance de la DGAC/SDC	HT en k€
de régions et autres collectivités territoriales	HT en k€
des associations (hors centres techniques professionnels)	HT en k€
TOTAL des financements sur fonds publics en 2025	HT en k€

2. Si votre entreprise a bénéficié de financements provenant d'autres entités publiques, veuillez renseigner les directions concernées et les montants des financements :

Direction ministérielle ou entité publique	Financement

Montant des avances remboursées par votre entreprise

3.

Indiquez le montant des avances remboursées par votre entreprise (provenant de la SPAE, de Bpifrance, du ministère chargé de l'industrie, de collectivités territoriales...) en 2025	HT en k€
--	----------

Les financements hors taxes autres que celles sur fonds publics en 2025

4. Veuillez ventiler vos financements autres que ceux sur fonds publics :

	Montants en k€
de sociétés implantées en France appartenant au même groupe pour des contrats spécifiques de recherche	HT en k€
de sociétés implantées en France appartenant au même groupe hors contrats spécifiques de recherche	HT en k€
de sociétés implantées en France n'appartenant pas au même groupe	HT en k€
de centres techniques professionnels	HT en k€
de l'Union européenne (PCRD : Programme cadre de recherche et développement ; ITER : Réacteur thermonucléaire expérimental international ; FEDER : Fonds européen de développement régional ; etc.)	HT en k€
d'organismes internationaux	HT en k€
d'organismes nationaux étrangers	HT en k€
de sociétés implantées à l'étranger appartenant au même groupe pour des contrats spécifiques de recherche	HT en k€
de sociétés implantées à l'étranger appartenant au même groupe hors contrats spécifiques de recherche	HT en k€
de sociétés implantées à l'étranger n'appartenant pas au même groupe	HT en k€
TOTAL des financements autres que sur fonds publics 2025	HT en k€

5. Votre entreprise a-t-elle bénéficié de financements en provenance d'autres entités implantées à l'étranger ?

Entité à l'étranger	Montants en k€
	HT en k€
	HT en k€
	HT en k€

VII - Personnels employés aux activités de R&D dans la branche de R&D en 2025

Equivalent temps plein (ETP) par département

Les effectifs demandés sont en équivalent temps plein (ETP) consacré à la recherche, soit au prorata du temps consacré aux activités de R&D dans l'année. Les personnels qui ont travaillé dans votre société en 2025 sans être directement rémunérés par elle (prestataires, mises à disposition, ...) doivent être inclus dans ces effectifs.

Exemples :

3 chercheurs à mi-temps sur l'année et à mi-temps sur des projets de R&D : $3 \times 0,5 \times 0,5 = 0,75$ ETP

2 techniciens à mi-temps sur l'année et à temps plein sur des projets de R&D : $2 \times 0,5 \times 1 = 1$ ETP

3 personnes à mi-temps sur l'année et à 1/3 sur des projets de R&D : $3 \times 0,5 \times 1/3 = 0,5$ ETP au total

Il faut aussi tenir compte de la présence dans l'année, par exemple de janvier à octobre = 10/12ème du temps annuel donc :

3 personnes à mi-temps sur l'année de janvier à octobre et à 1/3 sur des projets de R&D : $3 \times 0,5 \times 10/12 \times 1/3 = 0,42$ ETP au total

1. Quel est l'effectif R&D en équivalent temps plein (ETP) par département ?

Département	Chercheurs et ingénieurs* de R&D (y compris doctorants)	Techniciens* de R&D	Ouvriers* de R&D	Administratifs* de R&D	Effectif de R&D total
	En ETP recherche	En ETP recherche	En ETP recherche	En ETP recherche	En ETP recherche
TOTAL					

* Voir notice explicative

Personnel de R&D rémunéré directement par votre entreprise en personnes physiques (PP)

Dans cette partie, il s'agit de comptabiliser l'ensemble des personnels présents dans votre société au 31/12/2025 et qui ont consacré une partie de leur temps à des travaux de R&D menés par votre société en interne au cours de l'année 2025. Il vous est demandé ici d'exprimer les effectifs en personnes physiques* (PP).

2. Quelle est au 31/12/2025, la répartition par fonction et par sexe du personnel de R&D (nombre de personnes physiques) ?

	Hommes	Femmes	Effectif R&D total
(1) Chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants)			
(2) Techniciens de R&D			
(3) Personnel support (ouvriers, administratifs) de R&D			
(1) + (2) + (3) = Ensemble du personnel de R&D rémunéré directement présent au 31/12/2025			

Personnel de R&D non rémunéré directement par votre entreprise en personnes physiques (PP)

3. Quelle est au 31/12/2025, la répartition par fonction et par sexe du personnel de R&D (nombre de personnes physiques) ?

	Hommes	Femmes	Effectif R&D total
(1) Chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants)			
(2) Techniciens de R&D			
(3) Personnel support de R&D (ouvriers, administratifs)			
(1) + (2) + (3) = Ensemble du personnel de R&D non rémunéré directement présent au 31/12/2025			

Volet Chercheurs et Ingénieurs de R&D

Dans cette partie, il s'agit de comptabiliser uniquement les **chercheurs et ingénieurs de R&D** (y compris doctorants) présents dans votre société au 31/12/2025 et participant aux travaux de R&D **que vous avez déclaré aux questions 2 & 3.**

Nationalité des chercheurs et ingénieurs de R&D

4. Veuillez ventiler les chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) **rémunérés directement et indirectement** de la branche selon leur nationalité **(en personnes physiques au 31/12/2025)**

⚠ Les sommes des totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" de la question 4 doivent correspondre à la somme des lignes chercheurs **des questions 2 & 3.**

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
France			
Autres Etats de l'UE ⁽¹⁾			

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Autres Etats européens hors UE ⁽²⁾			
Amérique du Nord			
Amérique Centrale et du Sud			
Asie			
Afrique			
Océanie			
Nationalité non connue			
TOTAL			

(1) Autres états membres de l'UE en 2025 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

(2) Etats européens hors UE en 2025 : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Islande, Kosovo, Liechtenstein, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican.

Classe d'âge des chercheurs et ingénieurs de R&D

5. Veuillez ventiler les chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) **rémunérés directement et indirectement** de la branche de R&D selon leur âge. **(en personnes physiques au 31/12/2025)**

⚠ Les sommes des totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" de la question 5 doivent correspondre à la somme des lignes chercheurs **des questions 2 & 3.**

Age	Hommes	Femmes	Total
moins de 25 ans (<i>né après le 31/12/2000</i>)			
âgé de 25 à 29 ans (<i>né entre 1996 et 2000</i>)			
âgé de 30 à 34 ans (<i>né entre 1991 et 1995</i>)			
âgé de 35 à 39 ans (<i>né entre 1986 et 1990</i>)			
âgé de 40 à 44 ans (<i>né entre 1981 et 1985</i>)			
âgé de 45 à 49 ans (<i>né entre 1976 et 1980</i>)			
âgé de 50 à 54 ans (<i>né entre 1971 et 1975</i>)			
âgé de 55 à 59 ans (<i>né entre 1966 et 1970</i>)			
âgé de 60 à 64 ans (<i>né entre 1961 et 1965</i>)			
plus de 65 ans (<i>né avant le 01/01/1961</i>)			
âge non connu			
TOTAL			

Discipline de recherche exercée par les chercheurs et ingénieurs de R&D

6. & 7. Veuillez ventiler les chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) **rémunérés directement et indirectement** de la branche de R&D selon leurs disciplines de recherche. **(en personnes physiques au 31/12/2025)**

Consignes :

Si les disciplines de recherche exercées par une personne sont multiples, vous devez déterminer une "discipline de recherche principale".

Dans le cas de chercheurs et ingénieurs de R&D assurant parallèlement des fonctions de gestion et d'encadrement et des travaux de recherche en propre, merci de les inscrire uniquement dans la discipline correspondant à ces travaux de recherche et non dans "fonction de gestion et d'encadrement des activités de R&D -exclusivement-".

⚠ Les sommes des totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" de la questions 6 doivent correspondre à la somme des lignes chercheurs **des questions 2 & 3**.

Discipline de recherche	Hommes	Femmes	Total
Mathématiques et informatique (développement logiciel, sciences de l'information, intelligence artificielle, machine learning...)			
Sciences physiques (Physique atomique, moléculaire, des fluides ..., optique, acoustique, astronomie)			
Chimie (Chimies organique, minérale et nucléaire, chimie physique, science des polymères...) hors biochimie			
Sciences de l'ingénieur 1 : génie électrique, électronique, informatique, automatique, traitement du signal, photonique, optronique ...			
Sciences de l'ingénieur 2 : génie civil, mécanique, génie des matériaux, ingénierie du son, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés...			
Sciences de la terre et sciences connexes de l'environnement (géologie, géophysique, minéralogie, sciences de l'atmosphère, océanographie...)			
Sciences agricoles (agriculture, agronomie, pêche, sylviculture...), de l'alimentation et médecine vétérinaire			
Sciences biologiques (biologie, botanique, bactériologie, zoologie, entomologie, biochimie, biophysique...)			
Sciences médicales (médecine fondamentale, médecine clinique, sciences de la santé)			
Sciences sociales (économie, Sciences de l'éducation, géographie humaine, aménagement de l'espace, sciences politiques et juridiques, économie et gestion, psychologie, anthropologie...)			
Sciences humaines (philosophie, histoire, archéologie, littérature, linguistique, langues, sciences de l'art, ...)			
Autres disciplines, précisez :			
Fonction de gestion et d'encadrement des activités de R&D – exclusivement –			
Discipline de recherche exercée non identifiée			
TOTAL			

Diplôme obtenu le plus élevé par les chercheurs et ingénieurs de R&D

8. & 9. & 10. Veuillez ventiler les chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) **rémunérés directement et indirectement** de la branche de R&D selon leurs diplômes sur les 2 tableaux suivants (diplômes français puis diplômes étrangers). **(en personnes physiques au 31/12/2025)**

Consignes :

Chaque personne ne doit être comptée que pour 1. En cas de double qualification, vous ne devez compter que le diplôme 'le plus important' pour ce poste.

Exemple : si un master est cumulé à un diplôme de grande école, ne compter que celui des deux diplômes qui a motivé le recrutement.

⚠ Les sommes des totaux "chercheurs HOMMES", "chercheurs FEMMES" et "TOTAL chercheurs" de la question 8 doivent correspondre à la somme des lignes chercheurs **des questions 2 & 3**.

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ (pour les chercheurs dont le diplôme le plus élevé est un diplôme français)	Hommes	Femmes	Total
Diplôme français - Doctorat hors discipline de santé			
<i>dont doctorat après un diplôme d'ingénieur</i>			
Diplôme français - Doctorat en discipline de santé ⁽¹⁾			
<i>dont docteurs dits "d'exercice" n'ayant pas soutenu de thèse universitaire pour travaux de recherche</i>			
Diplôme français - Ingénieur ou d'une autre grande école ⁽²⁾			
Diplôme français - Master, DEA, DESS, agrégation, magistère, Maîtrise ⁽³⁾			
Diplôme français - Licence, licence LMD, licence professionnelle			
Diplôme français - Enseignement supérieur de cycle court (BTS, DUT, BUT, DEUST, ...)			
Diplôme français - Diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat			
Diplôme français - Autre diplôme français, précisez :			
Diplôme étranger – Niveau doctorat (PhD)			
Diplôme étranger – Niveau master ou diplôme d'ingénieur			
Diplôme étranger – Autre diplôme étranger, précisez :			
Diplôme étranger – Diplôme le plus élevé non connu			
TOTAL			

(1) Médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire, pharmacologie, immunologie, etc.

(2) Parmi les autres grandes écoles : les écoles de commerce et de gestion, d'architecture, de journalisme, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, l'Ecole Polytechnique, ...

(3) Le niveau « master1 » (bac+4) correspond au niveau maîtrise et le niveau « master2 » (bac+5) au niveau master.

11. Combien de chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) ayant intégré l'activité R&D de la branche sont arrivés **directement du système éducatif ? (en personnes physiques au cours de l'année)**

Exemples :

Le nombre de nouveaux chercheurs et ingénieurs arrivés du système éducatif au cours de l'année 2025 peut être supérieur au total de chercheurs et ingénieurs présents au 31/12/2025

Au 31/12/2025, vous pouvez déclarer 10 chercheurs et ingénieurs et avoir 15 entrées et 12 sorties, soit 13 chercheurs et ingénieurs au 31/12/2025

	Total
Chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) arrivés directement du système éducatif	

12. Quels diplômes possèdent ces chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) arrivés directement du système éducatif ? **(en personnes physiques au cours de l'année)**

⚠ La somme des "Diplômes" de la question 12 doit correspondre au total des "chercheurs et ingénieurs de R&D (y compris doctorants) arrivés directement du système éducatif" **de la question 11**.

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ (pour les chercheurs dont le diplôme le plus élevé est un diplôme français)	Total
Diplôme français - Doctorat hors discipline de santé	
<i>dont doctorat après un diplôme d'ingénieur</i>	
Diplôme français - Doctorat en discipline de santé ⁽¹⁾	
<i>dont docteurs dits "d'exercice" n'ayant pas soutenu de thèse universitaire pour travaux de recherche</i>	
Diplôme français - Ingénieur ou d'une autre grande école ⁽²⁾	
Diplôme français - Master, DEA, DESS, agrégation, magistère, Maîtrise ⁽³⁾	
Diplôme français - Licence, licence LMD, licence professionnelle	
Diplôme français - Enseignement supérieur de cycle court (BTS, DUT, BUT, DEUST, ...)	
Diplôme français - Diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat	
Diplôme français - Autre diplôme français, précisez :	
Diplôme étranger – Niveau doctorat (PhD)	
Diplôme étranger – Niveau master ou diplôme d'ingénieur	
Diplôme étranger – Autre diplôme étranger, précisez :	
Diplôme étranger – Diplôme le plus élevé non connu	
TOTAL	

(1) Médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire, pharmacologie, immunologie, etc.

(2) Parmi les autres grandes écoles : les écoles de commerce et de gestion, d'architecture, de journalisme, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, l'Ecole Polytechnique, ...

(3) Le niveau « master1 » (bac+4) correspond au niveau maîtrise et le niveau « master2 » (bac+5) au niveau master.

Temps de réponse et commentaires

Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête (recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

.....

Commentaires et remarques éventuelles concernant l'enquête (ne pas mentionner de données à caractère personnel) :